LOGO

**PROJET NOM DU PROJET  
2021-2023**

**SOMMAIRE**

[**SOMMAIRE 2**](#_gjdgxs)

[**PRÉAMBULE 3**](#_30j0zll)

[**« NOM DE L’ORGANISME DE FORMATION » 4**](#_1fob9te)

[MISSIONS 4](#_3znysh7)

[VALEURS 4](#_2et92p0)

[ORGANIGRAMME FONCTIONNEL 4](#_tyjcwt)

[LES DIFFÉRENTS PÔLES 5](#_3dy6vkm)

[PARTENAIRES 6](#_26in1rg)

[**CONSTRUCTION DU PROJET « VOTRE ORGANISME » 7**](#_lnxbz9)

[PRINCIPE ET MÉTHODES 7](#_35nkun2)

[DIAGNOSTIC INITIAL 8](#_1ksv4uv)

[**PROJET « Nom de l’organisme de formation » 9**](#_44sinio)

[AXE 1 : AMÉLIORER L’OFFRE DE FORMATION 10](#_2jxsxqh)

[AXE 2 : DIVERSIFIER L’OFFRE DE FORMATION 11](#_z337ya)

[AXE 3 : ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS 12](#_3j2qqm3)

**PRÉAMBULE**

Le « Projet NOM DE L'ORGANISME » doit définir les objectifs de notre organisme de formation en précisant les méthodes et moyens mis en œuvre pour assurer la réussite et l’épanouissement de tous les étudiants. Il associe tous les partenaires de l’établissement pour parvenir à ces objectifs et atteindre l’excellence. Il est mis en œuvre par tous les membres de NOM DE L'ORGANISME sous l’impulsion du responsable de l’organisme et de l’équipe de pilotage. Il définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des parcours de formation.

Le « Projet NOM DE L'ORGANISME » est tout d’abord un outil d’innovation qui doit conduire les acteurs à s'impliquer dans une démarche qui, partant de l'analyse de la situation contextuelle, permet d'identifier des écarts constatés et de construire les moyens d’y remédier.

Également outil de formation, il rendra nécessaires la mise à jour des connaissances et l’évolution des pratiques pédagogiques. Globalement, il sera l’outil d’évaluation qui permettra de mesurer les effets des actions conduites et le degré d'atteinte des objectifs fixés.

**À lire : (à réadapter selon votre projet. Ce qui est en rouge est à modifier et vous sert de guide/exemple). Nous ne serons pas tenu pour responsable des inattentions ou formulations.**

**NOM DE L'ORGANISME**

**MISSIONS**

Former pour l’emploi !

Nous accompagnons les demandeurs d'emploi et les salariés durant toutes les périodes de leur vie professionnelle : insertion, professionnalisation ou reconversion.

Pour cela, nous nous attachons à anticiper les métiers et les compétences de demain afin d’accompagner au mieux nos étudiants dans l’évolution de leurs compétences.

**VALEURS**

* **La proximité :** rester proche de nos clients et écouter leurs besoins afin d’améliorer sans cesse nos formations et nos process.
* **L’innovation :** rechercher constamment de nouveaux outils pédagogiques et de nouveaux thèmes de formation dans le but d’améliorer nos prestations.
* **L’intégrité :** innover et entreprendre avec cette valeur fondamentale d’intégrité afin de contribuer au bien-être des personnes formées et de nos formateurs.

**ORGANIGRAMME FONCTIONNEL**

| **RESPONSABLE DE LA FORMATION** | | |
| --- | --- | --- |
| **POLE**  **ADMINISTRATIF**  Secrétaire  Agent d’accueil  Comptable | **POLE**  **COMPETENCES**  Formateurs en formation professionnelle  Veilleurs | **POLE**  **INSERTION**  Business developer  Communication |

**LES DIFFERENTS POLES**

1. **POLE ADMINISTRATIF**

| **Présentation** | Le pôle administratif se construit autour de 2 axes : admission et support. |
| --- | --- |
| **Missions** | Le service admission prend en charge la gestion de l’accueil et du suivi des relations avec les étudiants tout au long de la formation. Le service support assure la comptabilité et la production des documents contractuels et réglementaires permettant la facturation des actions de formation. |
| **Engagements** | Le pôle administratif s’engage à ce que chaque demande de contact soit prise en charge et à ce que les étudiants puissent être accompagnés au mieux pendant toute la durée de leur formation. |

1. **POLE COMPETENCES**

| **Présentation** | Le pôle compétences accompagne les étudiants dans l’acquisition et le développement de leurs compétences professionnelles. |
| --- | --- |
| **Missions** | Le pôle compétences est composé des XXX différents formateurs. Il veille au bon suivi de l’apprentissage des compétences spécifiques par les étudiants et aux éventuels abandons. Il s’assure également que les formations soient en phase avec les besoins du marché. |
| **Engagements** | Le pôle formation professionnelle se mobilise pour que les étudiants puissent acquérir les compétences et connaissances nécessaires à la reprise d’une activité et à la construction de leur projet professionnel. |

1. **POLE INSERTION**

| **Présentation** | Le pôle insertion veille à l’employabilité des étudiants. |
| --- | --- |
| **Missions** | Le pôle insertion développe les partenariats avec les différents franchisés du réseau et autres entités professionnelles afin de trouver un emploi pour chaque étudiant qui validera sa formation. |
| **Engagements** | Il s’engage à ce que tous les stagiaires trouvent un emploi à 6 mois après la fin de leur formation, que ce soit à l’intérieur du réseau ou auprès d’autres entités dans la restauration. |

**PARTENAIRES**

NOM DE L'ORGANISME s’attache à développer constamment son réseau de partenaires afin d’assurer une très grande employabilité à ses étudiants.

Les partenaires de NOM DE L'ORGANISME :

**CONSTRUCTION DU PROJET NOM DE L'ORGANISME**

**CONTEXTE DU PROJET**

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit dans son article 6 une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d’un référentiel national unique, s’ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés (financement par un opérateur de compétences, par la commission mentionnée à l’article L. 6323-17-6, par l’État, par les régions, par la Caisse des dépôts et consignations, par Pôle emploi ou par l’Agefiph).

Pour se mettre en conformité avec cette loi et pour assurer une formation de qualité auprès de nos étudiants, nous avons élaboré ce projet NOM DE L'ORGANISME qui définit les objectifs notamment en matière de coordination, de coopération et d’évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d’organisation et de fonctionnement. Ce projet est établi pour une durée maximale de trois ans.

La rédaction du présent projet est validée pour la période 2021-2023.

**PRINCIPES ET MÉTHODES**

La rédaction de ce projet a été réalisée comme un projet classique en associant l’ensemble des acteurs de la formation. Le plan d’actions 2021-2023 s’appuie sur tout ce qui a été mis en place depuis la création de l’organisme.

Les différentes étapes se sont déclinées de la manière suivante :

| **Étape** | **Objet** | **Instance** | **Calendrier** |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**DIAGNOSTIC INITIAL**

Ce diagnostic initial interne est une auto-évaluation des forces et des faiblesses « Nom de l’organisme de formation » au mois de XXX.

| **Faiblesses** | **Forces** |
| --- | --- |
| * Formation nouvelle, aucun recul sur la satisfaction des étudiants et des acheteurs | * Co-construction des formations pour répondre au mieux aux besoins du marché |
| * Offre de formation encore incomplète par rapport au référentiel d’activités | * Disponibilité des compétences humaines, suivi individualisé des étudiants |
| * Offre de formation disponible seulement en distanciel | * Capacités matériels et didactiques permettant d’organiser les formations |
| * Expérience pédagogique des formateurs | * Certification et assurance qualité à venir |
|  | * Réseau de partenaires très bien établi |
|  | * Capacité d’innovation |
|  | * Formateurs compétents avec une réelle expérience professionnelle |

**PROJET NOM DU PROJET**

Le « Projet NOM DU PROJET  » définit les grands axes de développement pour la période 2021-2023. Ces axes de perfectionnement répondent à l’objectif initial fixé par le responsable de la formation qui est de proposer d’améliorer les compétences, et d’assurer l’employabilité des étudiants.

Chaque axe de développement sera présenté avec la même méthodologie : définition de l’objectif final de l’axe de perfectionnement, constat, description de la ou des actions à mener, présentation des indicateurs d’évaluation et résultats attendus d’ici 2023.

Les différents axes de développement sont les suivants :

1. Améliorer l’offre de formation
2. Diversifier l’offre de formation
3. Assurer l’employabilité des étudiants

**AXE 1 : AMÉLIORER L’OFFRE DE FORMATION**

Objectif : Proposer une offre de formation complète en direction des employés polyvalents de la restauration.

| **Constat** | Notre offre de formation en direction des employés polyvalents de la restauration reste limitée par rapport aux nombreuses missions dont ils ont la charge. |
| --- | --- |
| **Description de la ou des actions** | Nous allons compléter notre formation existante en créant de nouveaux modules de formation en nous appuyant sur le référentiel de compétences des agents polyvalents de la restauration.  Nous souhaitons également que ces modules intègrent des dimensions plus généralistes, afin que nos étudiants puissent avoir une vision plus complète des problématiques de la restauration. |
| **Indicateurs d’évaluation retenus** | * Nombre de nouveaux modules créés * Nombre de nouveaux blocs de compétences étudiés |
| **Résultats attendus d’ici 2023** | * Création de 5 nouveaux modules de formation pour le parcours employés polyvalents de la restauration * Proposition d’une offre de formation complète organisée autour de 7 blocs :   + Accueil, suivi clientèle et service   + Gestion d’un point de vente   + Distribution des repas et service en salle   + Entretien des matériels et des locaux   + Préparation culinaire   + Gestion des stocks de denrées alimentaires |

**AXE 2 : DIVERSIFIER L’OFFRE DE FORMATION**

Objectif : Proposer une offre de formation complète en direction des managers et des futurs franchisés.

| **Constat** | Notre offre de formation n’est disponible que pour les employés polyvalents de la restauration. Aucun parcours de formation n’est proposé actuellement pour les managers ou les franchisés, qui sont pourtant des acteurs majeurs de la restauration. |
| --- | --- |
| **Description de la ou des actions** | Nous allons diversifier notre offre de formation en proposant deux nouveaux parcours : « Manager de la restauration » et « Franchisé de la restauration ».  Ces parcours de formation devront s’appuyer sur les différents référentiels de compétences existants. |
| **Indicateurs d’évaluation retenus** | * Nombre de nouveaux parcours de formation créés |
| **Résultats attendus d’ici 2023** | * Création de 2 nouveaux parcours de formation « Manager de la restauration » et « Franchisé de la restauration » |

**AXE 3 : ASSURER L’EMPLOYABILITE DES ETUDIANTS**

Objectif : Assurer un taux d’employabilité satisfaisant aux étudiants ayant suivi l’une de nos formations.

| **Constat** | Le secteur de la restauration connait un taux de rotation très important dû aux nombreuses contraintes inhérentes à ce secteur d’activité, notamment lorsque qu’on débute. |
| --- | --- |
| **Description de la ou des actions** | Nous devons offrir à nos étudiants des enseignements de qualité qui leur permettront d’avoir un vrai avantage concurrentiel par rapport aux autres diplômés de la restauration.  Nous souhaitons également développer de nouveaux partenaires dans notre réseau afin d’assurer l’employabilité de nos étudiants. |
| **Indicateurs d’évaluation retenus** | * Nombre de nouveau partenaires de l’organisme de formation * % de nos étudiants occupant un emploi 6 mois après l’obtention de la certification * % de nos étudiants occupant un emploi 2 ans après l’obtention de la certification |
| **Résultats attendus d’ici 2023** | * Développement de 5 nouveaux partenariats * Taux d’étudiants occupant un emploi dans la restauration 6 mois après l’obtention de leur certification supérieur à 95% * Taux d’étudiants occupant un emploi dans la restauration 2 ans après l’obtention de leur certification supérieur à 90% |